

## ***Le bulletin sous forme électronique***

### **e-bulletin**

Les bulletins sont maintenant disponibles sous version informatique (e-bulletin) sur notre site web et chaque mois, un message est envoyé à chaque membre disposant d'une adresse e-mail pour lui signaler la parution d'un nouveau e-bulletin.

### **Bulletin papier et/ou e-bulletin**

Le bulletin papier continue à être édité et distribué normalement aux membres de la section.

Les membres ont toutefois la possibilité de renoncer à recevoir la version papier du bulletin, sur demande explicite de leur part. Cette démarche est intéressante pour les personnes qui lisent la version électronique et qui veulent renoncer au papier pour des raisons écologiques ou simplement pratiques. Renoncer à la version papier est aussi un bénéfice pour la section, surtout par l'économie des frais d'envoi.

### **Demander l'arrêt de l'expédition du bulletin papier**

Les personnes qui désirent arrêter de recevoir le bulletin papier peuvent le faire en envoyant un simple message à notre gestionnaire des membres comme suit:

<b>Adresse d'envoi</b>	membres@cas-neuchatel.ch
<b>Titre</b>	Arrêter l'expédition du bulletin papier
<b>Message avec nom et adresse e-mail</b>	Je renonce dorénavant à recevoir le bulletin sous sa forme papier. Jean Démo jean.demo@gmail.com

### **Remarques**

Chacun peut revenir à tout moment au mode de réception du bulletin papier par voie postale par simple demande au gestionnaire des membres (membres@cas-neuchatel.ch).

Chacun peut modifier son adresse e-mail en faisant la modification sur le site du CAS central (www.sac-cas.ch).

Le bulletin contient des informations importantes comme la convocation aux assemblées qui sont réputées avoir été transmises aux membres par le bulletin.

Comité CAS-Ne